

Image not found or type unknown



Créer une sci familiale avec ses parents locataire du bien

Par **PILOUSK**, le **17/12/2009** à **09:21**

Bonjour, actuellement je possède une maison que je loue à mes parents, j'ai le projet d'investir dans un autre bien immobilier à l'étranger. Ma banque me dit que mon plan d'épargne logement n'est pas utilisable pour un investissement hors de France et qu'un crédit immobilier classique n'est possible que pour une acquisition en France. La banque me propose alors un crédit à la consommation à presque 6% avec une hypothèque sur la maison que je loue à mes parents. Ma question est la suivante : est-il possible et utile de créer une SCI pour ma maison actuelle, SCI dont mes parents prendraient des parts correspondant au prêt dont j'ai besoin et bien sûr en fonction de leur disponibilité financière ? Et quels sont les risques pour mes parents et moi ? Merci de votre aide. Philippe